

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 JUIN 2018**

COMPTE RENDU

Conseil Municipal – séance du 26 juin 2018

La séance est ouverte à 20 h 00 par Monsieur Olivier DOSNE, Maire, qui procède à l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

1 Désignation du secrétaire de séance

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

1	Désignation du secrétaire de séance	
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	32	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	

Abstention	1	Monsieur Michel LAVAL Non inscrit

Article Unique – Désigne M. Jean-Jacques GRESSIER comme secrétaire de la séance du 26 juin 2018.

* *
*

2 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2018

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

2		Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2018
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	32	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis

		pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	
Abstention	1	Monsieur Michel LAVAL Non inscrit

Article Unique – Approuve le Procès-verbal de la séance du 22 mai 2018.

* *
*

3 Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du conseil municipal en application des dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

3	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du conseil municipal en application des dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : Prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en vertu de la délégation d'attribution accordée par délibération du 07 avril 2014.

* *
*

4 Désignation de représentants du Conseil municipal au Comité stratégique du Grand Paris

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame

Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

4		Désignation de représentants du Conseil municipal au Comité stratégique du Grand Paris
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	31	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	
Abstention	2	Monsieur Michel LAVAL Non inscrit, Monsieur Pascal DE CAZENOVE Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"

Article Unique : Désigne comme représentants du Conseil municipal au Comité stratégique du Grand Paris :

- M. Olivier DOSNE, Maire (titulaire)
- M. Jean-Jacques GRESSIER (suppléant)

* *
*

5 Autorisation de signature de la promesse de vente pour l'acquisition de biens en vue de l'extension de l'école primaire communale Palissy

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

5	Autorisation de signature de la promesse de vente pour l'acquisition de biens en vue de l'extension de l'école primaire communale Palissy
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article 1^{er} : Se prononce favorablement sur la demande des propriétaires et accepte un prix d'acquisition, traduisant cet accord amiable, de 1 180 850 euros découpés de la manière suivante, 1 050 000 euros pour la valeur du bien, 11 850 euros (TVA comprise) pour les frais de déménagement, 71 000 euros pour les frais notariaux et 48 000 euros (TVA comprise) pour la commission de l'agence de rachat.

Article 2 : Autorise la signature de la promesse de vente, dont le projet est annexé à la délibération, portant sur la parcelle cadastrée section P n°78 pour une contenance de 508 m2 environ, devenue un emplacement réservé suite à la dernière modification du Plan Local d'Urbanisme, au regard du droit de délaissement exercé par les propriétaires de ces terrains conformément aux articles L152-2 et L. 230-1 du Code de l'urbanisme, pour un montant global de 1 180 850 euros.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération, y compris tous les documents nécessaires à l'acquisition.

* *
*

6 Ajout de tarifications pour le cinéma municipal

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne

procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

6	Ajout de tarifications pour le cinéma municipal
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : ajoute les tarifs suivants au cinéma municipal :

Carte d'abonnement, groupe de 10 personnes minimum dans le cadre d'un partenariat culturel, structures municipales et CCAS	3 €
Tarif évènement (ciné-goûter, ciné-débat, ciné-rencontre...)	5 €

* *

7 Fonds d'urgence de la région au bénéfice des communes impactées par les inondations

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

7	Fonds d'urgence de la région au bénéfice des communes impactées par les inondations
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L 2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L 2122-17 du CGCT, à faire une demande de fonds d'urgence au bénéfice des communes impactées par les inondations de la crue 2018, auprès de la Région d'Ile-de-France.

* *

8 Demande de subvention pour la réalisation d'un parc public au titre du Plan Vert de la Région Ile de France

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine

CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

8	Demande de subvention pour la réalisation d'un parc public au titre du Plan Vert de la Région Ile de France	
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	29	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont")
Contre	0	
Abstention	4	Monsieur Michel LAVAL Non inscrit, Madame Chantal COLIN Liste "Vivre Joinville ensemble", Monsieur Bernard DUVERT Liste "Vivre Joinville ensemble", Monsieur Olivier AUBRY Liste "Vivre Joinville ensemble"

Article 1^{er} : Approuve le projet du Parc urbain (îlot D) de la ZAC des Hauts de Joinville et sollicite, au titre du Plan Vert Régional, une subvention la plus élevée possible.

Article 2 : S'engage à ne pas débiter les travaux avant la notification de la subvention.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

* *
*

9 ZAC des hauts de joinville - îlot D - dépôt d'un permis de démolir

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSION, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

9		ZAC des hauts de joinville - îlot D - dépôt d'un permis de démolir
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	29	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSION (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont")
Contre	0	

Abstention	4	Monsieur Michel LAVAL Non inscrit, Madame Chantal COLIN Liste "Vivre Joinville ensemble", Monsieur Bernard DUVERT Liste "Vivre Joinville ensemble", Monsieur Olivier AUBRY Liste "Vivre Joinville ensemble"
------------	---	---

Article Unique : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à déposer un dossier de permis de démolir pour la démolition partielle du gymnase Pierre François, la neutralisation de la cuve à fuel, la démolition d'une portion de mur en moellons côté Allée Henri Dunant, et la démolition d'un mur de soutènement en béton situé à l'entrée Nord-Est du futur jardin.

* *
*

10 Acquisition parcelles de voirie constituant la villa de l'Etoile

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

10	Acquisition parcelles de voirie constituant la villa de l'Etoile	
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	30	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ

		(Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	
Abstention	3	Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Jean-François CLAIR Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Pascal DE CAZENOVE Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"

Article 1^{er} : Autorise la signature des actes d'acquisition des 14 parcelles à usage de voirie pour un montant d'un euro symbolique, dont le projet est annexé à la délibération.

Article 2 : Précise que tous les frais, droits et honoraires auxquels pourront donner lieu l'acquisition définie à l'article 1 seront à la charge de la Commune. Les contributions et taxes de toutes natures auxquelles les biens sont ou seront assujettis seront acquittées par la Commune à compter du jour de la signature du contrat de vente.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

* *
*

11 Avenant n° 1 VEFA pour travaux supplémentaires chantier école ESSILOR

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

11	Avenant n° 1 VEFA pour travaux supplémentaires chantier école ESSILOR
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article 1^{er} : Approuve l'avenant à l'acte de VEFA tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.212-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

* *
*

12 Mise à disposition - entretien-maintenance et exploitation d'un service public de vélos à assistance électrique en longue durée (VAELD)

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

12	Mise à disposition - entretien-maintenance et exploitation d'un service public de vélos à assistance électrique en longue durée (VAELD)
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : Confirme la participation de la Ville de Joinville-le-Pont au projet de service public de location de bicyclette porté par Île-de-France mobilité.

* *
*

13 Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour demander une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

13	Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour demander une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Article 1^{er} : Approuve les projets :

- Travaux de mise en accessibilité de la Résidence pour Personnes Âgées Jaurès
- Travaux de mise en accessibilité du Gymnase Lecuirot
- Travaux de mise en accessibilité de l'Église Saint Charles
- Travaux de mise en accessibilité du poste de la Police municipale
- Travaux de mise en accessibilité de la structure jeunesse Le Chalet

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 2018 au montant maximum pour les opérations.

Article 3 : S'engage à ne pas débiter les travaux avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet.

* *
*

14 Modification du Règlement de Fonctionnement Unique des Établissements d'Accueil de la Petite Enfance

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

14		Modification du Règlement de Fonctionnement Unique des Établissements d'Accueil de la Petite Enfance
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	32	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"),

		Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOVE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	
Abstention	1	Monsieur Michel LAVAL Non inscrit

Article Unique : Approuve le nouveau règlement de fonctionnement unique des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant de la Ville de Joinville-le-Pont, qui entrera en vigueur le 20 août 2018 et qui comprend les modifications suivantes :

Article 6 :

L'article 6 est supprimé et remplacé par :

« L'admission est définitivement acquise au regard du respect des vaccinations obligatoires.

La vaccination BCG n'est plus obligatoire mais reste fortement conseillée pour l'accueil en collectivité, particulièrement en Île de France où le nombre de cas de tuberculose demeure important.

Les vaccinations obligatoires sont les suivantes :

- **Enfants nés à partir du 1er janvier 2018** : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.
- **Enfants nés avant le 1er janvier 2018** : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire.

Le non- respect de l'obligation vaccinale peut entraîner l'arrêt de l'accueil de l'enfant. »

Article 12 :

Le premier paragraphe est supprimé et remplacé par :

« Les dates de congés déterminant les semaines d'absence de l'enfant doivent être communiquées à l'avance. Il est souhaitable que ce préavis soit d'au moins 2 semaines pour des vacances prises hors périodes de congés scolaires et d'au moins 1 mois pour des vacances prises lors de congés scolaires. Le défaut d'information peut entraîner une facturation. »

Article 15 :

La première phrase du second paragraphe est supprimée et remplacée par la phrase suivante :

« Durant la période estivale, les enfants propres et scolarisés en septembre à l'école maternelle pourront être accueillis dans un centre de loisirs maternel selon les modalités suivantes ».

Article 28 :

Il est rajouté à l'article 28 le paragraphe suivant :

« Dans le cas de familles non connues dans CAFPRO et ne disposant ni d'un avis d'imposition, ni de fiches de salaires, il sera appliqué le tarif horaire moyen fixe de N-1 (total des participations familiales émanant du barème national divisé par les heures facturées au titre de la PSU). »

* *
*

15 Retrait du Syndicat INFOCOM 94

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

15	Retrait du Syndicat INFOCOM 94
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : Décide de soumettre la demande de sortie de la commune de Joinville-le-Pont au syndicat Infocom 94 et autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération

* *
*

16 Subventions associatives complémentaires et exceptionnelles

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

16	Subventions associatives complémentaires et exceptionnelles
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : Approuve le versement de subventions aux associations suivantes :

- Amicale des usagers du Port : 1 000 €
- Rassemblement des Amis Joinvillais des Animaux : 500 €
- Comité Français de Secourisme Joinville/Champigny : 2 500 €
- Jeunes Joinvillais de Barbusse : 2 500 €
- Thiam Boxing Punch : 6 000 €
- Karaté Club de Joinville : 1 000 €
- Le Grand Huit : 682 €
- L'échiquier de Joinville : 1 200 €
- Le lycée Marcelin Berthelot à Saint Maur des Fossés : 500 €
- Coopérative de l'école maternelle Polangis : 337,26 €
- Coopérative de l'école maternelle Centre : 312,62 €
- Coopérative de l'école maternelle P'tit Gibus : 255,64 €
- Coopérative de l'école maternelle Fontaine : 212,52 €
- Coopérative de l'école élémentaire Polangis : 699,16 €
- Coopérative de l'école élémentaire Parangon : 363,44 €
- Coopérative de l'école élémentaire Eugène Voisin : 398,86 €
- Coopérative de l'école élémentaire Palissy : 364,98 €

* *
*

17 Autorisation de signature des conventions avec les propriétaires des abords du Quai de la Marne pour la réalisation de travaux

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

17	Autorisation de signature des conventions avec les propriétaires des abords du Quai de la Marne pour la réalisation de travaux	
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	30	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous")

		avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutafeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	
Abstention	3	Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Jean-François CLAIR Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Pascal DE CAZENOVE Liste "Unis pour Joinville-le-Pont"

Article 1^{er} : Approuve la réalisation des prestations sur les parcelles suivantes dans le cadre de l'aménagement du quai de la Marne :

Numéro Parcelle	Adresse	Propriétaire	Prestations à réaliser	Objectif de l'aménagement
C84	17 quai de la Marne	Copropriété du 17 quai de la Marne	Plantations de massifs et de deux arbres Création longitudinal de stationnement vélo et voiture Renouvellement des sols en continuité avec le quai Remise à niveau des éléments liés aux réseaux	L'intervention sur la partie privative est nécessaire pour permettre de créer un cheminement PMR.
B40	19/21 quai de la Marne	Copropriété du 19/21 quai de la Marne	Conservation des places de stationnement et des arbres existants Renouvellement des sols en continuité avec le quai Implantation de mobilier urbain (bancs, candélabre corbeille) Remise à niveau des éléments liés aux réseaux	L'intervention sur la partie privative est nécessaire pour permettre la reprise des pentes depuis le seuil de la résidence jusqu'au fil d'eau. Par ailleurs la commune dispose d'une servitude de passage au sein de la résidence et d'un droit d'usage des places communes
B95	23 quai de la Marne	Copropriété du 23 quai de la Marne	Plantations de massifs et d'un arbre Renouvellement des sols en continuité avec le quai Implantation de mobilier urbain (bancs, candélabre corbeille)	L'intervention sur la partie privative est nécessaire pour permettre la reprise des pentes depuis le seuil de la résidence jusqu'au fil d'eau.

Article 2 : Approuve la convention-type, fixant les conditions d'intervention de la Commune.

Article 3 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du CGCT, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération, notamment les conventions avec les propriétaires.

* *
*

18 Tableau des effectifs

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

18	Tableau des effectifs
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,	
Après en avoir délibéré à l'unanimité	

Article Unique : Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

EMPLOIS		MODIFICATIONS		
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Professeur d'enseignement artistique	0.62		1	1.62
Rédacteur	10		1	11
Agent de Maîtrise	10		1	11

* *
*

19 Modification du Règlement intérieur du Conseil municipal

Étaient présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Caroline RUIZ, Madame Isabelle SERIEIS, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Absents représentés :

Monsieur Boutaïeb KADDANI donne procuration à Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Maxime OUANOUNOU donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN donne procuration à Monsieur Jean-François CLAIR.

19	Modification du Règlement intérieur du Conseil municipal	
Sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, le Conseil,		
Après en avoir délibéré par :		
Pour	29	Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (Liste "Joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Amèle SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (Liste "Joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (Liste "Joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal COLIN (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (Liste "Vivre Joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (Liste "Vivre Joinville ensemble")
Contre	0	
Abstention	4	Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Jean-François CLAIR Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Pascal DE CAZENOVE Liste "Unis pour Joinville-le-Pont", Monsieur Michel LAVAL Non Inscrit

Article Unique : Modifie l'article 28 du Règlement intérieur du Conseil municipal comme suit :

« Deux pages sont réservées à l'expression des groupes et des conseillers municipaux n'appartenant à aucun groupe dans le bulletin d'information générale diffusé par la ville, sous la forme d'une tribune libre dans chaque numéro de « Joinville mag », selon la répartition suivante :

- 2 500 caractères pour le groupe de la majorité ;
- 833 caractères par conseillers d'opposition. Les groupes politiques peuvent cumuler les caractères affectés à chacun de leurs membres. »

* *
*

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le MAIRE : J'ai reçu dans les délais fixés par le Règlement Intérieur du Conseil 3 questions diverses des conseillers du groupe « Vivre Joinville Ensemble » :

Question n° 1 de Monsieur Olivier AUBRY, du groupe « Vivre Joinville Ensemble »

Monsieur le Maire,

Lors de la séance du conseil municipal du 1er février 2018, une délibération intitulée : « logements pour absolue nécessité de service » a été votée.

Elle consistait à mettre à jour les emplois de la collectivité qui ouvrent droit à un logement soit pour nécessité absolue de service soit pour service d'astreinte.

La fonction de directeur général des services de la mairie a alors été ajoutée, entre autres, à la liste des postes datant de 2015.

J'ai été personnellement alerté par plusieurs agents d'une situation qui suscite un certain nombre d'interrogations. En effet, Monsieur Leroy, directeur général des services, occupe depuis plusieurs semaines un logement appartenant à la commune à l'école Oudinot de Joinville.

Depuis mars 2008 il est en charge des mêmes fonctions, sans avoir jamais disposé d'un logement et réside depuis plusieurs années à Saint-Maur-des-Fossés.

La concomitance et l'enchaînement des événements depuis la délibération du 1er février interroge sur la véritable raison de cette mise à disposition. S'agit-il d'une aide apportée au directeur général des services dans le cadre de ses fonctions pour optimiser son action ou tout simplement d'une largesse qui lui est accordée à titre personnel.

Une convention a-t-elle été signée entre les parties, une redevance d'occupation a-t-elle été fixée et pour quel montant ?

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur le Conseiller Municipal,

Votre question est malveillante, mal informée, mal à propos.

Malveillante puisqu'au lieu de poser la question directement au Directeur Général des Services que vous connaissez depuis 15 ans vous tentez, en conseil municipal, de l'instrumentaliser et de salir son intégrité à des fins purement politiciennes. Ce n'est pas à votre honneur.

Mal informée puisque la délibération cadre que vous avez voté en Conseil municipal n'a pas créé de nouveaux droits pour la fonction de Directeur Général des Services. Ces derniers existent depuis une délibération de 1995 renouvelée en 2000. Elle les a au contraire restreints puisque ce dernier pourrait jusqu'alors bénéficier de la gratuité des fluides.

Mal à propos puisque lorsque j'ai confié il y a presque 10 ans les fonctions de Directeur Général des Services à M. Leroy, je lui ai proposé un logement de fonction communal comme son statut le prévoit de droit. Il a refusé estimant qu'il n'en avait pas besoin alors qu'il y avait tout intérêt financièrement. C'est pourquoi lorsqu'il m'a annoncé chercher un logement provisoire pour 4 mois quitte à s'éloigner géographiquement, je n'ai pas hésité à lui proposer un appartement qui se libérait au sein d'une école communale et qui n'avait pas vocation à être reloué. Je ne souhaitais pas qu'il s'éloigne de Joinville alors même que nous sortions à peine d'une crue historique pour laquelle sa présence 7 jours sur 7 a été essentielle. Il occupe ce logement selon les conditions que le Conseil, et donc vous-même, avez approuvé. Cela ne coûte donc pas un centime à la collectivité.

On ne peut pas en dire autant lorsque vous étiez aux responsabilités. Votre majorité a logé la Directrice Générale des Services de l'époque entre 2001 et 2008 non pas dans un logement communal permettant

ainsi de rationaliser les coûts mais dans une Villa à Saint-Maur-des-Fossés de 178 m² pour un montant total de plus de 150 000 euros. J'ajoute que la Directrice Générale bénéficiait, elle, de la gratuité des fluides pris en charge par la Ville. Par ailleurs la Ville a payé plusieurs travaux dans cette Villa pour plusieurs milliers d'euros.

Question n° 2 de Monsieur Olivier AUBRY, du Groupe « Vivre Joinville Ensemble »

Monsieur le Maire,

Pour les communes de plus de 10 000 habitants comme Joinville, le recensement est organisé tous les ans auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Combien compte d'habitants, aujourd'hui, notre commune ?

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur le Conseiller Municipal,

Je sais votre groupe peu familier avec Internet et les outils informatiques. Je vous montrerai donc volontiers comment vous rendre sur le site de l'Insee et obtenir les chiffres de la démographie Joinvillaise sans avoir à attendre un conseil municipal pour les obtenir.

Dans l'attente voici les chiffres : au 1er janvier 2018, chiffres issus du recensement 2015, la ville comptait une population totale de 19002 habitants.

Question n° 3 de Monsieur Olivier AUBRY, du groupe « Vivre Joinville Ensemble »

Monsieur le Maire,

Le syndicat mixte autolib' vélib' qui réunit 103 communes d'Ile de France, dont Joinville vient de voter la résiliation anticipée du contrat avec la société Bolloré.

Les Joinvillais sont nombreux à utiliser ce service proposé par 3 stations réparties sur la commune. Certains louent des véhicules d'autres utilisent les bornes autolib' pour recharger leur propre véhicule électrique.

A la suite de la rupture de ce contrat, et de la fin brutale du service proposé, la ville pourrait-elle envisager d'installer des stations de recharges pour véhicules électriques de particuliers comme on en trouve dans de nombreuses communes ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Réponse de Monsieur Jean-Jacques GRESSIER

Monsieur le Conseiller municipal,

Le déplore que le service Autolib s'arrête si brutalement laissant des milliers d'usagers dans l'embarras. Avant de déployer des bornes de recharge électrique nous allons attendre de savoir exactement ce que deviendront les bornes actuelles car si les voitures appartiennent au groupe Bolloré les bornes, elles, sont propriété du Syndicat. Elles pourraient donc être reconverties en bornes de recharge électrique libre.

*

Monsieur le MAIRE : J'ai reçu dans les délais fixés par le Règlement Intérieur du Conseil 2 questions diverses des conseillers du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »

Question N°1 de Monsieur Jean-François CLAIR du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »

Monsieur le Maire,

Il y a quelques jours le Syndicat Autolib' -Velib' Métropole (SAVM), composé de Paris et d'une centaine de communes a annoncé la résiliation de la DSP conclue avec le groupe Bolloré. Le montant de la résiliation est évalué à 300 millions d'euros par le groupe Bolloré.

La ville possède trois stations Autolib' situées à la place du 8 mai 1945, place de Verdun et place Mozart.

Pouvez-vous nous dire le devenir des trois stations ? Ne pourrait-on pas utiliser tout ou partie des installations de rechargement pour promouvoir l'usage de la voiture électrique à Joinville-le-Pont ? D'autre part, est-ce que la ville a été ou va être sollicitée pour participer à l'indemnisation de la résiliation du contrat et à quelle hauteur financière ?

Par avance, je vous remercie de votre réponse.

Réponse de Monsieur Jean-Jacques GRESSIER

Monsieur le Conseiller Municipal,

Ne doutons pas que la résiliation anticipée de la Délégation de Service Public pour le service Autolib' donnera lieu à un très long contentieux. Personne aujourd'hui ne sait réellement évaluer quel sera le montant de l'indemnité de résiliation et donc comment les communes membres seront appelés à y participer.

Nous ne savons pas non plus précisément ce que deviendront les bornes mais l'idée de pouvoir les reconvertir en bornes de recharge pour véhicules électriques me paraît pertinente. Nous en saurons probablement plus dans quelques mois.

C'est d'ailleurs un point de méthode intéressant. Je crois que le Syndicat, sous l'impulsion de la Ville de Paris, aurait probablement été mieux inspirée d'entamer des négociations avec le groupe Bolloré et d'évaluer précisément les impacts d'une éventuelle résiliation avant de la décider unilatéralement. Je remarque d'ailleurs que nous n'avons toujours pas de nouveaux Velib'...

Question n°2 de Monsieur Jean-François CLAIR du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »

Monsieur le Maire,

Au Conseil municipal du 27 juin 2017, suite à la mise en ligne d'un avis d'appel public à la concurrence, en procédure adaptée avec une limite de réponse au 18 mai 2017, concernant la requalification urbaine du secteur Gallieni ayant pour objet l'Etudes, Maîtrise d'œuvre et Contrôle, je vous avais demandé de "nous en dire plus sur le contenu de cette étude et si nous pouvions la consulter".

La signature du marché avec le groupement représenté par la société Philippe Hamelin a été notifié le 16/11/2017 pour un montant de 113800 euros.

Sur le site internet "Paris Sud aménagement" il apparaît que "PARIS SUD AMÉNAGEMENT a été missionné par la Ville de JOINVILLE-LE-PONT (94), avec l'Agence Philippe Hamelin (mandataire) Pratiques Urbaines, OTCI, Objectif Ville, Segat et CDVIA pour l'accompagner dans la définition d'un projet urbain opérationnel de requalification du secteur Gallieni."

Nous trouvons un calendrier de l'étude urbaine pour l'année 2017-2018 ainsi que d'autres renseignements :

Phase 1 : Diagnostic

Phase 2 : Etude d'opportunité

Phase 3 : Scénario(s) d'aménagement

Phase 4 : Approfondissement du scénario retenu

Phase 5 : Plan guide

Cette requalification du secteur Gallieni est importante pour rendre dynamique les quartiers et éviter qu'ils ne deviennent des dortoirs sans commerce de proximité. La densification doit être modérée et différente de la rue de Paris. L'architecture joinvillaise doit être remise à l'honneur comme les décorations en faïence de Palissy sur les façades des immeubles.

Pouvez-vous nous dire à quelle phase en est l'étude et si vous comptez faire participer les Présidents des groupes d'opposition à cette réflexion qui va structurer les quartiers Polangis et Palissy ? Quel est le calendrier de présentation du projet aux Joinvillais ? D'autre part, comment sont rémunérés "Paris Sud aménagement" et les autres opérateurs?

Par avance, je vous remercie de votre réponse.

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur le Conseiller Municipal,

La phase 1 n'est pas encore terminée. Par ailleurs cette étude ne vise pas comme vous le suggérez à décider ou non la mise en place de faïence à la manière de Bernard Palissy sur d'éventuels futurs immeubles. L'idée est de préparer l'avenir pour cet axe essentiel pour notre commune.

Je ne comprends pas non plus votre question relative à la rémunération du groupement. Vous avez-vous-même cité le coût global de l'étude qui se répartit entre les membres du groupement conformément à l'acte d'engagement du marché.

Question n° 3 de Monsieur Pascal de CASENOVE du groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »

Monsieur le Maire,

La municipalité a récemment annoncé avoir abouti à un consensus avec les riverains de la Rue de Paris prolongée quant aux projets d'aménagement en cours.

Les retours du collectif de riverains sont toutefois plus mitigés, ces derniers faisant état d'inquiétudes quant à la sécurisation des piétons et au stationnement et de réserves à propos de l'inversion du sens de circulation de l'avenue Molette.

Pouvez-vous nous préciser la teneur exacte de l'accord trouvé, compte-tenu de ces différents éléments ?
En vous remerciant pour votre réponse.

Réponse de Monsieur Jean-Jacques GRESSIER

Monsieur le Conseiller Municipal,

Voici le courriel que nous a adressé le Collectif à l'issue de la réunion de projet que j'ai mené dans la rue de Paris dites prolongée le 2 mai après plusieurs rencontres en Mairie :

« La volonté d'associer étroitement les habitants de la rue de Paris "dite" Prolongée et les services de l'urbanisme de la mairie a permis l'évolution du projet de travaux de la rue de Paris. Nous sommes heureux d'avoir été aussi nombreux à participer à cette réunion du 2 mai. Nous comptons sur vos équipes à l'avenir pour concerter le CRRPP en amont de chaque projet dans notre quartier. Le Collectif»

Ce travail d'échange a en effet été productif et constructif et nous tenons à remercier les habitants qui s'y sont impliqués. Je vous renvoie au compte-rendu que le Collectif a rédigé pour ses membres. Puisque vous semblez bien les connaître, vous n'aurez pas de mal à l'obtenir.

*

J'ai reçu dans les délais fixés par le règlement intérieur du Conseil la question de Monsieur Michel LAVAL conseiller Municipal écologiste.

Monsieur le Maire,

Après une longue inertie, votre Municipalité met en place une nouvelle politique municipale du stationnement, fortement influencée par les demandes de certains commerçants Joinvillais, avec la caution de la commission municipale du stationnement et de tous ses membres, qui jusqu'il y a peu ne tarissaient pas d'éloges à son sujet.

Or le partage équitable de la voirie ne concerne pas seulement l'arbitrage entre les divers modes de circulation, mais aussi et d'abord le partage de l'espace public entre la circulation et le stationnement. Et de ce point de vue, nous ne pouvons qu'être inquiets des évolutions récentes.

A Polangis pour commencer, vos services ont entrepris le marquage au sol de nouvelles places, à cheval sur la chaussée et le trottoir. L'avenue Pauline et la rue Guy Moquet par exemple, ont ainsi vu une forte réduction de l'espace concédé aux piétons. Cela a de graves conséquences sur la sécurité des enfants, des parents avec poussettes des personnes handicapées, des personnes aveugles et âgées... Je rappelle une fois encore que les normes exigent une bande d'une largeur minimale de 1,40 m pour la circulation des personnes handicapées (1,80 m est recommandé). A Joinville, non seulement on n'est pas pressé de mettre notre voirie aux normes, mais certains aménagements s'en éloignent encore un peu plus ! Quant au stationnement gênant, quoi que vous en disiez dans votre dernier éditorial, il est insuffisamment verbalisé.

Il en va de même pour la circulation des cyclistes : le marquage au sol est sacrifié et on leur impose une cohabitation mal réglée avec les automobilistes et les piétons, ce qui crée de part et d'autre du ressentiment. On a aussi retiré certains panneaux qui informaient de l'entrée en « Zone 30 ».

Les Ecologistes de Joinville vous demandent donc ce soir d'explicitier vos intentions relatives à la préservation et au développement des « Zones 30 » et des dispositifs cyclables, et à la priorisation donnée à

l'accessibilité et donc à la préservation de nos trottoirs, qui comme leur nom l'indique ont vocation à être réservés aux piétons.

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Réponse de Monsieur le Maire

Monsieur le Conseiller municipal,

Je reconnais bien là votre radicalité et votre ambiguïté. Vous aimeriez vivre dans une ville sans stationnement sur la voie publique et sans immeuble. Pourtant vous soutenez un parti qui a modifié le code de l'urbanisme pour réduire le nombre de places de stationnement privées dans les habitations tout en obligeant la densification des quartiers pavillonnaires. Votre parti, M. Laval, a organisé l'afflux de véhicules sur l'espace public. Et vous voudriez aujourd'hui donner des leçons d'aménagement urbain ?

L'aménagement d'une rue c'est un compromis entre les différents usagers de l'espace public. Je sais que le mot compromis n'est pas votre préféré et pourtant il résume bien la situation : que chacun fasse des concessions réciproques. Chaque rue est différente et dispose de ses propres contraintes. Il y a donc autant d'aménagement que de rue. Le stationnement à cheval sur trottoir est une bonne solution lorsqu'il permet, tout en garantissant le passage des piétons, d'augmenter la capacité de stationnement pour un quartier. Une piste cyclable est une bonne solution, comme bientôt sur la rue de Paris, lorsque la largeur de la voirie le permet. Lorsque cela n'est pas le cas il faut alors imaginer d'autres dispositifs comme le chaudiou par exemple sur le quai de la Marne. J'ajoute qu'en matière d'accessibilité ma majorité n'a pas à rougir des efforts qu'elle réalise tant sur les espaces publics, dois-je rappeler la mise en accessibilité de l'île, du port, que sur les bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40

Le secrétaire de Séance

Monsieur Jean-Jacques GRESSIER

Le MAIRE de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE

